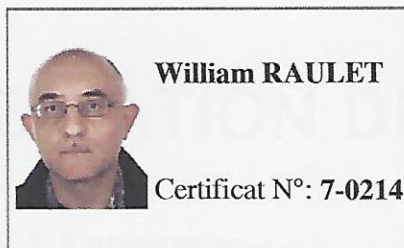


CERTIFICAT DE COMPETENCES

CERTIFI organisme accrédité par le COFRAC (numéro d'accréditation 4-0082) certifie que :



est certifié compétent pour :

Domaine(s)	Certificat		Selon norme NF EN ISO/CEI 17024 et
	délivré le	expire le	
AMIANTE	26-10-2012	25-10-2017	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification
DPE* (individuel)	26-10-2012	25-10-2017	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification
TERMITE METROPOLE	26-10-2012	25-10-2017	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification
GAZ	26-10-2012	25-10-2017	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification
ELECTRICITE	14-03-2011	13-03-2016	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification

- (*) CREP : Constat de Risque d'Exposition au Plomb
- (*) DRIPP : Diagnostic du Risque d'Intoxication par le plomb des peintures
- (*) CAT : Contrôle Après Travaux en présence de plomb
- (*) DPE : Diagnostic de Performance Energétique

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées. Il appartient à tout destinataire ou lecteur du présent document, de contrôler en temps réel la véracité et la validité du certificat sur le site web de CERTIFI au : www.certifi.fr

Fait Aucamville, le 30-04-2013
La Direction de CERTIFI,



ATTESTATION DE STAGE

Par la présente, E.B.T.P atteste que :

William RAULET
3 chemin du Cap hail
65190 Mouledous

a bien suivi le stage de formation :

**«Sécurité Amiante SS4 cumul de fonction :
Encadrement technique/ Encadrement chantier /
Opérateur de chantier»**

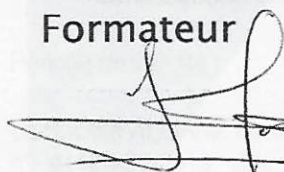
Du 1er au 5 décembre 2014 soit 5 jours de formation

VALIDITE : 3 ans à compter du 05/12/14

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Aucamville, le 5 décembre 2014.

Marc FABRE
Formateur



Nicolas WECKERLIN
Responsable Administratif



Expertise Bâtiment et Traitement de ses Pathologies
11, Rue Clément Ader
31140 AUCAMVILLE
Tél. 05 61 37 73 79

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 1 rue Daumier – 13008 Marseille, attestons par la présente que la Société :

Monsieur RAULET WILLIAM
3 chemin du cap hail
65190 MOULEDOUS

a souscrit auprès de la compagnie ALLIANZ EUROCOURTAGE, 7 place du Dôme TSA 21017 La Défense Cedex, un contrat d'assurances « Responsabilité civile professionnelle Diagnostiqueur Immobilier », sous le numéro N° 80810480.

ACTIVITES DECLAREES PAR L'ASSURE : DIAGNOSTIC IMMOBILIER :

Assainissement autonome - collectif	Etat parasitaire
Contrôle périodique amiante	Evaluation valeur vénale et locative
Diagnostic Accessibilité	Exposition au plomb (CREP)
Diagnostic amiante avant travaux / démolition	Loi Carrez
Diagnostic amiante avant vente	Millièmes
Diagnostic de performance énergétique	Prêt conventionné : normes d'habitabilité
DRIP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb	Recherche de métaux lourds
Diagnostic gaz	Recherche de plomb avant travaux
Diagnostic légionellose	Risques naturels et technologiques
Loi Boutin	Diagnostic acoustique
Diagnostic monoxyde de carbone	Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux
Diagnostic radon	Diagnostic humidité
Diagnostic sécurité piscine	Vérification des équipements et installations
Diagnostic Technique SRU	incendie
Diagnostic termites	Infiltrométrie
Dossier technique amiante	Thermographie infrarouge
Etat de l'installation intérieure de l'électricité	
Etat des lieux	

La garantie du contrat porte exclusivement :

- **Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés ci-dessus,**
- **Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation**

Période de validité : **du 01/10/2014 au 30/09/2015**

La Société ALLIANZ Eurocourtage garantit l'Adhérent dans les termes et limites des conditions générales n° 41128-01-2013, des conventions spéciales n° 41323-01-2013 et des conditions particulières (feuillet d'adhésion 80810480), établies sur les bases des déclarations de l'adhérent. Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.

1 rue Daumier 13008 Marseille | 75 bd Haussmann 75008 Paris
09 72 36 9000 | contact@cabinetcondorcet.com | www.cabinetcondorcet.com

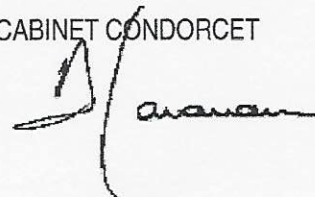
TABLEAU DE GARANTIE

Responsabilité civile « Exploitation »	
Nature des dommages	Montant des garanties
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non :	9 000 000 € par sinistre
dont :	
- Faute inexcusable :	300 000 € par victime 1 500 000 € par année d'assurance
- Dommages matériels et immatériels consécutifs :	1 500 000 € par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs :	150 000 € par année d'assurance
- Atteintes à l'environnement accidentelles (corporels, matériels et immatériels) :	750 000 € par année d'assurance
- Dommages aux bâtiments loués ou empruntés et à leur contenu	300 000 € par sinistre
Responsabilité civile « Professionnelle » (garantie par Assuré)	
Nature des dommages	Montant des garanties
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non :	300 000 € par sinistre avec un maximum de 500 000 € par année d'assurance
dont :	
- Destruction ou détérioration des documents et autres supports d'informations confiés à l'Assuré pour l'exécution des prestations, y compris les frais de reconstitution des informations :	30 000 € par sinistre
Défense – Recours	
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives :	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause.
Recours (préjudices supérieurs à 150 €) :	15 000 € par sinistre

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Marseille, le 29 août 2014

POUR LE CABINET CONDORCET



William RAULET/ DIAG'IMMO65 06.95.20.09.80 - 05.62.93 22 03

diagimmo65@gmail.com SIRET : 347 424 517 00030 APE : 71208 | RCP GAN 131.234.321

15 bis chemin des Poudrières 65000TARBES, 201 rue Bayard 65300 LANNEMEZAN

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Au regard de l'article L.271-6 du code de la construction et de l'habitation,
Ordonnance n°2005-655 du 08 Juin 2005 art. 18 Journal Officiel du 09 Juin 2005
Loi n° 2006-872 du 13 Juillet 2006, art. 79JV, journal Officiel du 16 Juillet 2006

Je soussigné,
Société William RAULET, DIAG'IMMO65 représentée par son gérant William RAULET, certifie
sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 et disposer des moyens en
matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics
composant le dossier ;

Ces documents sont établis par une personne présentant les garanties de compétence certifiées
par :

CERTIFI
Accréditation COFRAC n° 4-0082
Certificat enregistré par CERTIFI SOUS LE N° 7-0214

Je certifie travailler en toute impartialité et indépendance quel que soit le lien avec le propriétaire ou
le mandataire. Je m'engage à ne mettre aucune entreprise pouvant proposer des travaux en rapport
des documents établis en contact avec le propriétaire ou le mandataire.

DIAG'IMMO65
WILLIAM RAULET
N° SIRET 347 424 517